



African Diaspora Council of Switzerland

En collaboration avec

ADEPT

Jeunesse en détresse Internationale

Ajere African Heritage,

Africa Foundation Swizerland,

Africa Link The voice of Africa Diaspora

International decade for people of African Descent

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME EN SUISSE 2021

**“Célébration des femmes africaines, héroïnes
engagées au développement”**

RAPPORT DU RAPPORTEUR

PAR

Mme OUMMI DIAWARA

**SAMEDI, LE 6 MARS 2021
CONFERENCE VIRTUELLE
16H-19H30**

MODERATEUR, INVITEE SPECIALE, ORATRICES ET INTERVENANTES

Le modérateur:

- **Mr Dozie Céleste UGOCHUKWU**, AFMD, Conseil de la Diaspora Africaine de Suisse

Ouverture de la session par :

- **Mme Pat SANTSCHL**, Conseil de la Diaspora Africaine de Suisse de AFMD, 'Ajere African Heritage'

Invitée spéciale :

- **H.E. Amb. Dr. Arikana Chihombori QUAO**, Fondatrice & directrice, 'African Diaspora Development Institute, ADDI', USA . L'Ambassadeur n'a pas pu faire sa présentation en raison d'un problème technique avec Zoom.

Les Oratrices:

- **Mme Martine DOCOURT**, Co-Présidente, Partie Socialiste, PS Femmes
- **Dr Carine NSOUDOU**, Directrice de 'Africa-Europe Diaspora Development Platform, ADEPT'
- **Princesse Tekhaya N. DLAMINI**, Royaume d'Eswatini (Swaziland), Leader de la jeunesse pour ONU Femmes sous les chefs traditionnels et culturels de la fin du mariage des enfants

Les Intervenantes:

- **Mme Awa N'DIAYE**, Présidente, Espace Afrique Internationale, Geneva, Suisse, Conseiller, ADEPT
- **Mme Josiane JEMMELY**, Députée au Grand Conseil Neuchâtelois, Présidente, Communauté Africaine des Montagnes Neuchâtelaises, Suisse
- **Mme Amina KHALID**, Responsable des Communautés durables, programme-initiatives de changement, Londres, Royaume-Uni
- **Mme Binouri Brice MONNOU**, Consultante Senior Experte en Migration et Développement, Présidente, FECODEV, Paris, France - Membre ADEPT

Fermeture de la session par :

- **Dr Christine BOTCHI MOREL**, Conseil de la Diaspora Africaine de Suisse, Fribourg Fondatrice & présidente de Jeunesse en Détresse Internationale
- **Mme Fatoumata DEMBELE**, Artiste

I. SEANCE D'OUVERTURE

Par Mme Pat SANTSCHI, Conseil de la Diaspora Africaine de Suisse de AFMD, 'Ajere African Heritage'

Le thème de cette année de la Journée internationale de la femme des Nations Unies est “ ***Les femmes et le leadership: un avenir égal dans le monde de la COVID-19***”

1. Le Conseil de la Diaspora Africaine de Suisse (CDAS) est honoré et fier d'organiser cette Conférence virtuelle pour commémorer les femmes africaines, héroïnes du passé et du présent; leurs lutes; et leurs réalisations dans le monde entier.
2. La présente conférence se déroule en deux (2) langues: l'anglais et le français. Tout participant peut choisir la langue de son choix. Les fonctions de chat peuvent être utilisées pour rendre cette conférence interactive.
3. Commisération avec les familles des femmes puissantes qui ont perdu la vie dans cette pandémie de covid19 essayant de sauver des vies. Le Conseil de la Diaspora Africaine de Suisse a applaudi et a remercié ceux qui sont à l'avant-garde qui luttent et aident à sauver plus de vies.
4. Chaque femme devrait avoir la liberté de faire ses propres choix et de revendiquer ses droits.
5. 'L'émancipation du mouvement pour les droits et la voix des femmes' donne aux femmes le pouvoir de se libérer par le fait d'être marginalisées par la société.
6. Les hommes continuent de dominer certains secteurs et les postes les plus puissants de la société, mais les femmes choisissent aujourd'hui de changer la rhétorique et d'être des moteurs importants du pouvoir politique des femmes.
7. Le rôle de la femme Africaine ne se limite plus aux responsabilités traditionnelles de cuisine et de procréation. La Journée Internationale de la femme donne l'occasion de réfléchir à la tâche de la quête de l'égalité entre les sexes.
8. Les femmes ont réussi le marché général et se sont concentrées sur l'élimination de la pauvreté dans le monde.
9. Les femmes de la Diaspora Africaine font partie du processus de renforcement des capacités. Elles aident à protéger les droits des femmes et des enfants. Pour faire entendre leur voix, elles ont pris des positions en politique et en partenariat dans diverses institutions bien établies.

10. La femme Africaine transcende les mythes de la société, elle est une puissance construite avec des roches. Elle est la force de la famille, une épouse, une mère, une influenceuse et une femme d'affaires.
11. De féliciter les femmes Africaines à la tête de la société qui ont utilisé leurs positions pour faciliter des projets, des politiques de genre dans le rôle du développement des femmes dans le monde.
12. Malgré toutes les réalisations effectuées par les femmes, elles doivent encore relever des défis dans leur avancement.
13. L'Organisation des Nations Unies a estimé que plus d'une femme sur trois dans le monde a été victime de violence sexiste, et ce ratio est encore plus élevé dans certaines régions d'Afrique ou dans les pays en développement.
14. Faire appel aux femmes Africaines en position d'autorité et continuer à lutter pour les droits des enfants contre le mariage précoce, le travail des enfants, le trafic sexuel et les mutilations génitales féminines (MGF).
15. Félicitations présentées, au nom de CDAS Suisse:
 - à **Son Excellence Kamala Harris**, la nouvelle Vice-Présidente des États-Unis d'Amérique, et
 - au **Dr. Ngozi Okonjo-Iweala**, nouveau Directeur Général de l'Organisation mondiale du commerce.

Par Dr Carine NSOUDOU, Directrice de 'Africa-Europe Diaspora Development Platform, ADEPT'

Webinaire "Célébrer les héroïnes africaines dans le processus de développement"

16. La crise provoquée par la pandémie de COVID-19 est sans précédent.
17. Tous les pays n'ont pas été touchés de la même façon par la COVID-19. En ce qui concerne l'Europe, les personnes d'origine immigrée ont été touchées de manière disproportionnée par la pandémie et ses conséquences.
18. En ce qui concerne l'Afrique, bien que les pays africains aient été épargnés par son impact sanitaire par rapport aux États-Unis, aux pays d'Amérique latine ou aux pays européens, ce continent a été durement touché économiquement.
19. La COVID-19 a nuit à l'accès des femmes aux services de santé, notamment aux services de santé génésique. Elles souffrent de l'augmentation de la violence conjugale et de la violence dans les lieux publics.

20. Les femmes africaines ont été durement touchées d'un point de vue économique. Des mesures doivent être prises par les autorités nationales africaines afin de résoudre ces problèmes qui ne manqueront pas d'aggraver des inégalités déjà frappantes entre les hommes et les femmes.
21. L'action et la résilience des femmes africaines et des femmes d'ascendance africaine face au COVID-19 doivent également être mises en avant.
22. Dans ADEPT, la plate-forme de développement de la diaspora Afrique-Europe, des initiatives de présentation sont menées par des femmes de la diaspora africaine en Europe et en Afrique en réponse à la pandémie du COVID-19.
23. Les femmes ont été à l'avant-garde de la lutte contre la maladie. De la distribution alimentaire en Belgique à la production de masques au Nigeria, de la collecte de fonds au financement des équipements de protection individuelle pour le personnel médical malgache à la création d'un helpdesk destiné aux migrants d'origine érythréenne aux Pays-Bas, les actions menées par les femmes de la diaspora africaine pour atténuer l'impact des COVID-19 ont été multiples et méritent d'être célébrés. Souvent considérés comme ayant besoin d'être autonomisés, ils ont une fois de plus démontré leur capacité à autonomiser les autres.
24. Les femmes africaines de la diaspora entrent lentement mais sûrement dans l'espace politique en Europe, marchant sur les traces de femmes exceptionnelles telles que **Mme Tilo Frey** et apportant souvent des perspectives et des expériences différentes grâce à leur participation à la vie politique.
25. Dr. Ngozi Okonjo-Iweala en tant que Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce. Dr. Ngozi Okonjo-Iweala incarne la force, la ténacité et l'engagement des femmes. Tout cela sera mis en valeur lors de cet événement remarquable.

Un message de soutien par Princesse Tekhaya N. DLAMINI, Royaume d'Eswatini (Swaziland), Leader de la jeunesse pour ONU Femmes sous les chefs traditionnels et culturels de la fin du mariage des enfants.

26. Un moment de silence pour toutes les merveilleuses femmes décédées pendant la pandémie.
27. La Journée de la femme est le jour pour reconnaître et élever les femmes du monde entier.
28. Les femmes aux postes de direction, les enseignantes, les modèles, les maîtres du jeu, les soignantes et les avant-gardistes sont une inspiration pour tous. Chaque femme est une combinaison unique de force, d'intelligence, d'amour et de beauté.

29. À l'occasion de la Journée de la femme, une célébration de la beauté magnifique et généralisée qui fait une femme; sa force, sa détermination, ses manières bienveillantes et son esprit désintéressé.
30. Tous les hommes ont été invités à célébrer la Journée de la femme en montrant leur amour aux femmes et en leur envoyant des fleurs, avec une note édifiante et reconnaissante.
31. Pour ne jamais oublier, les femmes ont été créées à partir de la côte de l'homme pour être à côté de lui, non de sa tête pour le dépasser, ni de ses pieds pour être piétiné par lui, mais de sous son bras pour être protégé par lui, près de son cœur d'être aimé de lui. **Genèse 2:22 de la Bible**

II. LES PRÉSENTATIONS

Par Mme Martine DOCOURT, Co-Présidente, Partie Socialiste, PS Femmes

Présentation du Suffrage Féminin Suisse, 50 années après¹

32. L'année 2021 marque le 50ème anniversaire de ce jour historique du droit de vote pour les femmes de la Suisse. Il a été difficile pour les femmes de la Suisse d'acquiescer ce droit.
33. Jusqu'en 1971, les femmes qui vivaient en Suisse n'avaient ni le droit de vote ni le droit d'être élue. Elles ne pouvaient pas accéder à des fonctions politiques et cela signifiait aussi qu'elles ne pouvaient pas être nommées juges.
34. Elles ont eu la voix grâce au mouvement de gauche et au parti socialiste qui ont pu donner une certaine voix aux femmes Suisses.
35. Les femmes de l'époque utilisaient les canaux qui étaient à leur disposition pour se faire entendre. Par exemple, au travers de magazines syndicalistes comme *die vorkämpferin* qui est paru pour la première fois le 1er mai 1906.
36. Depuis 1890, les premières associations d'ouvrières étaient fondées. 20 ans plus tard, elles ont rejoint le PSF. A partir de ce moment, les femmes socialistes ont toujours été la voix la plus forte au niveau politique dans la lutte pour le droit des femmes.
37. En 1912, le congrès du PSF a décidé de faire campagne pour le droit de vote et d'éligibilité des femmes en Suisse. Une figure très emblématique de ce combat est **Rosa Bloch-Bollag**², membre du parti socialiste, elle a réussi à convaincre le Comité de la grève générale qui s'appelait le

¹ <https://droitdevotepourtoutesettous.ch>

² Elle était engagée dans le comité de la grève générale qui a touché l'ensemble du pays en 1918.

'Comité d'Olten' d'inclure le droit de vote comme étant la 2ème revendication de la grève générale.

38. Le droit de vote est apparu assez rapidement dans les autres pays européens et la Suisse a été à la traîne.
39. En 1918, le Conseiller national, **Hermann Greulichet**, le fondateur du parti socialiste ainsi que **Emil Göttisheim** du PLR, ont proposé une motion au Parlement Fédéral qui demandait l'égalité politique pour les femmes. Mais la motion n'a pas été acceptée.
40. Du côté Bourgeois, il y avait un mouvement qui se mettait en place avec l'association Suisse pour le suffrage féminin.
En 1929, cette association a présenté une pétition, pour l'introduction du vote des femmes, munie de 250.000 signatures sur une population de 4 millions d'habitants. Malgré cette pétition, il n'y a eu aucune suite par rapport au suffrage féminin.
41. En 1944, le président du PSF de l'époque, **Hans Oprecht** a tenté de faire introduire un nouveau moyen d'un postulat, cela a aussi échoué au niveau du Parlement Fédéral.
42. Au soutien des opposants au niveau du Parlement fédéral, un suffrage féminin national a été établi. Une votation a pu être faite en février 1959, c'était une votation au niveau fédéral où la population a pu dire si oui ou non les femmes pouvaient avoir le droit de vote en Suisse.
43. Donc le 1er février 1959, les hommes Suisses ont pu voter pour l'introduction du droit de vote et l'éligibilité des femmes mais ils ont rejeté le projet de loi par une majorité de 2/3 des voix avec un taux de participation de moins de 67%³.
44. Au niveau national, il n'y avait pas cette volonté d'introduire le suffrage féminin mais il y avait des cantons qui ont décidé d'introduire ce suffrage au niveau cantonal (le canton Neuchâtel, la Première voix politique)
45. Dès les années 60, des femmes sont entré dans certains Parlements. Comme **Rosa Bloch-Bollag**, première femme parlementaire cantonale en Suisse. D'autres cantons ont aussi amené cette thématique.
46. 9 ans plus tard, les femmes ont organisé la marche sur Berne qui était une marche dans laquelle les femmes ont pu manifester avec leurs banderoles et leurs revendications pour avoir cette revendication qui a été attendue depuis longtemps.

³ Il y avait une grande mobilisation qui avait été faite de la part des hommes du pays pour justement dire non à cet accès au droit de vote pour les femmes.

47. L'Assemblée Fédérale, était celle qui débattait de la manière des décisions prises à la convention européenne des droits de l'homme⁴.
48. En 1970, le conseil fédéral a dû proposer une formulation pour que le droit de vote des femmes puisse être voté. Le conseil a ainsi présenté un projet dans la même année par rapport au droit de vote des femmes.
49. Les opposants se sont abstenus de s'exprimer dans le cadre de la campagne électorale, et aucun parti ne voulait perdre en raison de jeux électoraux, ce qui a fait de cette campagne, une campagne assez particulière.
50. Le 7 février 1971, la population votante a accepté le droit de vote et d'éligibilité des femmes au niveau fédéral par 65,7% de OUI et 34,3% de NON; la participation était moins élevée 57,7% (toute une partie de la population n'a pas voulu prendre partie à cette discussion).
51. En octobre, juste après cette votation, les premières élections fédérales ont eu lieu. 10 femmes ont été élues au Conseil National (Le Parlement national Suisse), 1 femme élue au Conseil d'Etat.
52. Suffrage féminin qui a été introduit au niveau fédéral, la plupart des cantons ont suivi en introduisant le droit de vote des femmes au niveau cantonal et même au niveau communal.
53. Certaines communes ont retardé l'introduction du droit de vote des femmes jusque dans les années 80.
54. En 1989, le **canton d'Appenzell Rhodes-extérieures**, une petite majorité de Landsgemeinde s'est prononcée en faveur du droit de vote des femmes.
55. Appenzell Rhodes-Intérieures a été le dernier Canton à introduire le suffrage féminin à la suite d'une décision du Tribunal Fédéral en 1991.
56. Ce jour, dans le Parti de gauche et le Parti socialiste, les femmes sont bien représentées. Cependant, dans le Parti de droite, il y a une difficulté d'avoir des femmes au Parlement.
57. Aujourd'hui, en Suisse, les femmes:
 - gagnent en moyenne 20% de salaires de moins que les hommes,
 - contrôlent 1/10 de la fortune,
 - 1/3 des femmes qui travaillent à 100% avec moins de 4000 francs suisses,
 - gagnent 40% de moins à la retraite.

⁴ C'était une grande discussion au niveau du parlement fédéral et c'était pour certaines femmes l'occasion de pouvoir thématiser et d'enfin introduire le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes.

58. Le 14 juin 2019, la grève des femmes a eu lieu. Il y a toujours des mouvements actifs par rapport à cette grève qui a mobilisé plus 500.000 de personnes en Suisse pour demander l'égalité homme-femme. Le parti socialiste continue à œuvrer pour atteindre l'égalité homme-femme.

59. Les domaines sur lesquels le parti socialiste met l'accent sont:

- la question du congé paternité qui a été obtenue après de longues luttes
- le congé parental
- l'égalité salariale
- Les femmes sont toujours minoritaires au Parlement et dans le milieu politique
- Les femmes sont sous-représentées dans les conseils d'administration et dans les postes décisionnels.
- Avec la crise covid-19, il y a des statistiques alarmantes par rapport aux violences à l'égard des femmes.

60. **Un constat:** le 7 février 2021, au jour de commémoration du droit de vote des femmes, un constat du droit de vote des étrangers et étrangères qui n'est pas éligible au niveau cantonal (sauf Neuchâtel qui a établi le droit de vote des étrangers).

Une pétition a été relancée pour que les étrangers puissent bénéficier du droit de vote puisque vivre et travailler en Suisse devraient donner droit aux étrangers à participer à la vie citoyenne.

III. DISCUSSION DE GROUPE

Premier thème : Le Panafricanisme au Féminin : Hommage aux Mères des Indépendances et de la Libération du Continent Africain, 6 mars 2021

Par Mme Awa N'DIAYE, Présidente, Espace Afrique Internationale, Geneva, Suisse, Conseiller, ADEPT

61. Cette commémoration de la journée mondiale de la Femme est une occasion et aussi un devoir pour nous tous de nous souvenir qu'aux côtés des hommes et héros des indépendances, il y avait aussi d'illustres et courageuses femmes qui ont mené des combats épiques contre l'esclavage d'abord et la colonisation ensuite.

62. L'histoire des indépendances africaines et de la création de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) devenue par la suite Union Africaine ne peut être entièrement restituée et célébrée que par la restitution de l'histoire, du parcours, du courage, et de la détermination de ces grandes figures féminines.

63. En cette période de commémoration, rappeler le rôle décisif joué par les pères fondateurs des indépendances et de l'Union Africaine, et nommer entre autres :

- le ghanéen Kwame Nkrumah,
- l'Ethiopien Hailé Selassié,
- Julius Nyerere de Tanzanie,
- Patrice Lumumba du Congo,
- Gamal Abdel Nasser d'Egypte,
- Ahmed Ben Bella de l'Algérie,
- Habib Bourguiba de Tunisie,
- Léopold Sédar Senghor du Sénégal,
- Félix Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire,
- Amany Diori du Niger,
- Ahmadou Ahidjo du Cameroun etc...

64. L'importance de mettre en relief, l'existence de ces nombreuses et grandes femmes de l'ombre, bien souvent inconnues ou mal connues des générations actuelles.

65. Une magnifique exposition dénommée 'Femmes d'Afrique' réalisée par l'association belge CEC (Coopérer par l'Education et la Culture), en collaboration avec la Coopération belge, a voulu faire connaître les destins exemplaires de figures historiques de femmes africaines, d'Afrique Noire et du Maghreb, de l'antiquité à cette époque.

66. C'est une exposition didactique qui se veut avant tout, un travail de vulgarisation pour répondre à la nécessité de faire connaître symboliquement au grand public (tant au Nord qu'au Sud), la présence et le rôle de la femme dans l'Histoire africaine.

67. Par cette exposition, les concepteurs ont voulu déconstruire l'image stéréotypée de la femme africaine. Il s'agit aussi de valoriser l'histoire du continent africain au travers de grandes figures féminines. Il s'agit enfin de mettre en perspective, le rôle joué par les femmes en général et Africaines en particulier, impliquées hier et aujourd'hui, aux côtés des hommes, dans l'évolution de leurs propres sociétés.

68. Une note sur les grandes figures féminines d'antan qui ont légué aux femmes un immense héritage en matière de luttes contre toute forme de domination et pour l'égalité entre les sexes.

69. Une note sur le courage de figures contemporaines de femmes, telles que **Madame Jeanne Martin Cissé de Guinée**, patriote engagée, militante

politique, première femme à avoir présidé le Conseil de Sécurité des Nations Unies, Présidente du Mouvement Panafricain des Femmes, née en 1962, une année avant la création de l'Unité Africaine, qui a eu pour mission de parachever l'avènement des indépendances africaines.

70. Une note sur les indépendances africaines et de Libération de l'Afrique, c'est l'histoire et la témérité de la sénégalaise **Rose Basse** qui au Congrès du Rassemblement Démocratique Africain en 1958 à Cotonou a été une des premières, au nom des femmes africaines, à réclamer l'indépendance immédiate et totale des pays africains.
71. Une note sur les indépendances et de la libération africaine. C'est l'histoire de **Aoua Keita**, une des pionnières de la lutte pour l'indépendance du Mali, Première femme député du Mali, Militante progressiste et féminine. C'est aussi la vision et la témérité de l'Organisation des Femmes Panafricaines (PAWO), créée en 1962 qui a joué un rôle considérable dans les débats qui ont conduit à la création de l'OUA.
72. Pour l'histoire des indépendances et du mouvement d'émancipation des femmes, une note sur **Gertrude Mongella** de Tanzanie, cette combattante de la liberté, activiste et avocate de l'égalité des droits pour les femmes du monde et en particulier, celles des pays en développement.
73. Un hommage appuyé pour toutes ces femmes combattantes oubliées et dont l'exemple doit servir à toutes les femmes dans leurs engagements quotidiens.
74. Rappeler que la femme africaine n'est pas à la traîne de l'histoire africaine et que celle-ci, à l'instar des redoutables amazones du Dahomey, a été toujours au cœur des moments critiques et décisifs de l'histoire du continent.

Deuxième thème : L'intégration des femmes de la diaspora en politique, une contribution encourageante pour la diaspora

Par Mme Josiane JEMMELY, Députée au Grand Conseil Neuchâtelois, Présidente, Communauté Africaine des Montagnes Neuchâteloises, Suisse

75. D'une manière générale, les femmes sont peu représentées dans les parlements législatifs, et exécutifs. Mais une amélioration de la situation est observée avec des progressions remarquables comme cela a été le cas à Neuchâtel durant cette législature qui s'achève le 18 avril prochain.

76. Si les femmes de la Suisse rencontrent des difficultés à se faire élire, une projection peut être faite sur les énormes efforts que doivent fournir les femmes de la diaspora pour y arriver.
77. L'intégration des femmes noires en Suisse reste faible mais elle devrait évoluer ces prochaines années au vu de l'intérêt et de l'admiration que l'on observe progressivement au sein de l'électorat féminin des communautés suisses.
78. Du côté de Neuchâtel, les obstacles expliquant cette maigre représentation sont les suivantes :
- Un faible taux de participation lors des élections communales, cantonales et fédérales par manque d'intérêt.
 - Une méconnaissance du système électoral et de ses enjeux, malgré des campagnes d'explications et de mobilisation.
 - Un manque de motivation lié aux difficultés d'intégration professionnelle.
 - L'ignorance de l'utilisation du droit et des documents de vote
 - La peur créée par le traumatisme des personnes issues des pays africains ayant connu des guerres les empêche de réaliser leur participation citoyenne.
 - Le manque de parrainage au sein des partis politiques pour les personnes étrangères à leur début se solde parfois pour les moins courageuses, par des abandons.

L'espoir demeure, car depuis le départ de la vie politique de Mme **Tilo Frei**⁵, la succession a été assurée, d'abord par **Mme Carole Gehringer**, suivie de **Mme Josiane Jemmely** et enfin pour le moment par Mme Rose Assamoi.

79. Mais d'autres femmes africaines vivant en Suisse avaient aussi par le passé réussi à entrer dans les organes législatifs de leurs de commune de résidence, par exemple à **Phélicienne Vuilloz Muamba** et à **Mme Cécile Schärer Nguimba**, toutes deux dans le canton de Berne. Malheureusement, les deux nous ont quittés maintenant. Que leurs âmes reposent en paix! Amen.
80. Dans le registre des perspectives, il y a une jeunesse qui nourrit des envies de se lancer en regard des questions posées souvent sur le fonctionnement du Grand conseil et des sujets à traiter. Des encouragements à faire leurs entrées dans les parlements des jeunes mais aussi dans les associations qui sont des organes pour former et par prendre la parole en public mais aussi pour apprendre à affirmer leurs convictions politiques dans un jeu collectif.

⁵ métisse de mère camerounaise et de père neuchâtelois, première femme croisée élue au conseil général de la ville de Neuchâtel

81. Les femmes engagées dans les formations politiques doivent continuer à garder la flamme (à tenir bon) par des interventions convaincantes efficaces afin de transmettre cette envie d'engagement à la jeunesse féminine de la diaspora.
82. Les femmes noires sont capables par leurs potentiels d'augmenter leurs représentativités dans les divers organes politiques des cantons, elles sont encouragées à s'y engager pour participer aux décisions du pays dans lequel elles vivent.

Troisième thème : Le programme des communautés durables

(“Ensemble, nous inspirons, équipons et responsabilisons les gens vers une vision commune d'un monde meilleur et plus juste”.)

Par Mme Amina KHALID, Responsable des Communautés durables, programme-initiatives de changement, Londres, Royaume-Uni

83. Les femmes devraient être célébrées à chaque instant, à chaque heure, chaque jour tout au long des années.
84. Il est important de souligner la réalité de la contribution des femmes, en particulier la réalité des contributions des femmes africaines et de se souvenir de l'importance de la contribution des hommes dans le processus.
85. La pandémie a aggravé les inégalités réelles dans la société et dans le monde: inégalités en matière de santé, d'ethnicité et d'éducation, des professions qui ont vraiment menacé le tissu de la société, créant davantage d'injustice.
86. Le programme a été lancé en 2012 à la suite d'un processus de planification stratégique de l'Initiative pour le changement après l'émeute de Londres en 2011. Son intention était de relever les défis moraux et spirituels auxquels sont confrontées les communautés et de prendre des mesures pour développer et mobiliser les communautés, ainsi s'attaquer aux problèmes critiques.
87. Le programme se concentre sur les trois domaines stratégiques de l'Initiative pour le changement de créer la cohésion communautaire:
 - le leadership éthique;
 - la vie durable; et
 - le renforcement de la confiance.
88. Les trois objectifs de l'Initiative pour le changement sont les suivants:
 - Soutenir l'action menée par la communauté et créer une vision locale forte;

- Accroître la durabilité à long terme de la vie communautaire locale;
- Influencer et créer des politiques basées sur les besoins et non sur la peur (par exemple, la situation d'une personne issue d'un réfugié)

89. L'équipe du programme pour les communautés durables est composée de:

- la base locale et internationale;
- leaders religieux;
- politiciens locaux;
- gens ordinaires;
- la jeunesse;
- de chercheurs;
- médias;
- agents de police;
- artistes;
- organisations de la société civile;
- écologistes;
- influenceurs de la communauté.

90. L'objectif actuel du programme est de répondre à la pandémie de covid-19, à la santé mentale et à l'autonomisation des jeunes:

- combler les divisions grâce à la musique (*pour éviter le zoom et la fatigue des 'webinars'*);
- dialogue intergénérationnel «La paix commence chez soi»;
- instaurer la confiance entre la police et les jeunes;
- dialogue interconfessionnel et interculturel;
- Leadership et autonomisation des femmes (*la réussite de chaque femme doit être une inspiration pour une autre. Chaque femme qui se défend elle-même, représente chaque femme*).

Quatrième thème: Financement de projets de développement en Afrique

Par Mme Binouri Brice MONNOU, Consultante Senior Experte en Migration et Développement, Présidente de FECODEV, Paris, France - Membre ADEPT

91. Pour parler de leadership et d'influence, il faut être un lobby. Le réseau joue une grande place dans le développement de la femme de la diaspora, Africaine, Suisse et dans le monde.

92. *FECODEV* est une organisation à but non lucratif, créée en 2005 par des femmes de la diaspora africaine qui apportent, tant la richesse de leur savoir-faire, la diversité de leurs origines que l'addition de leurs expériences, pour un monde plus solidaire et plus juste.

93. Sa plateforme d'une cinquantaine d'associations de développement dont leaders sont des femmes (et quelques hommes) de la diaspora africaine *résident.es en France et originaires du Bénin, Togo, Sénégal, Mali, Niger,*

Guinée, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo, République Démocratique du Congo, Centrafrique, Cameroun, Gabon, Ethiopie, Djibouti, Erythrée, Guinée Bissau, Rwanda, Comores, Haïti...

94. Son Champ d'action: Insertion sociale, professionnelle et économique en France - Coopération et Solidarité internationale Pays du Sud notamment en Afrique.
95. Sa mission: Renforcer, promouvoir, les capacités d'action des personnes, des organisations notamment celles de la diaspora africaine, de mutualiser des compétences et des initiatives en vue de valoriser la dynamique participative des femmes autour des Enjeux et Défis des Agendas 2030 et 2063...
96. Sa Vision: Faire des femmes une composante essentielle de la société en tant qu'actrices à part entière du développement et du progrès social
97. Ses valeurs: Engagement - Faire ensemble – Amélioration continue – Transfert des acquis - Respect - Egalité des sexes – Justice sociale - Paix
98. Son Crédo « Mutualiser et agir ». FECODEV, mutualise, au Nord comme au Sud, les compétences et initiatives des femmes et des hommes, pour renforcer des actions pour un développement durable.
99. Ses Pôles d'intervention et Programmes :
 - Pôle I : Consolidation et Extension, Programme Consolidation et Extension du Réseau FECODEV ;
 - Pôle II : Femmes, Leadership et Influence, Programme : Leadership des femmes du réseau FECODEV ;
 - Pôle III : Ouverture sur le monde, Programme : Mobilité et transfert de compétences ;
 - Pôle IV : Renforcement de capacités d'actions, Programme de renforcement de capacité des membres.
100. Ses Actions :
 - Appui au Réseau
 - Appui au parcours associatif
 - Construction de partenariats multi-acteurs
 - Appui aux OSIM porteuses de projets
 - Synergie d'actions des membres
 - Recherche financement
 - Autofinancement
101. Ses domaines d'intervention :
 - Santé , Sécurité alimentaire
 - Environnement et Changement climatique
 - Education

- Art, Culture et Tourisme
- Technologies Information et Communication
- Entrepreneuriat
- Employabilité,...

102. Ses équipes : Des commissions et Groupes de travail accompagnent la vie organisationnelle, structurelle et les actions, et enfin activités en France et à l'international.

103. Partenaires associés au programme PRAOSIM : Financement Agence Française de Développement (AFD) – Forum des organisations de solidarité internationale issues des Migrations (FORIM) - Syndicat mixte Central de Traitement des Ordures Ménagères (SYCTOM) – Collectivités territoriales – FECODEV – OPAP - OSIM - Associations – ONG locales...

104. Depuis 2019, FECODEV a été choisi comme structure d'accompagnement, partie intégrante de la cellule relais France sur le Programme Mobilité, Migrations pour le Développement (PMMD), par le FORIM qui assure les missions de Cellule France dans le cadre de la composante 1 de ce Programme

105. L'Equipe d'accompagnement de FECODEV offre un Appui technique et méthodologique aux OSIM de la diaspora malienne en France pour la réalisation de projets portés par des associations et/ou ONG au Mali en appui au développement économique du Mali dans le cadre du PMMD

106. Les chiffres clés 2019- 2020. Depuis 2 ans :

- 76 OSIM maliennes en France accompagnées, Associations et ONG maliennes porteuses de projets ; 4 Projets éligibles déposés.
- Les Partenaires associés au programme PMMD :
- Agence Française de Développement (AFD)
- Ministère des Maliens de l'Extérieur
- Cellule Technique du Co développement
- FORIM
- FECODEV
- UE Collectivités territoriales
- OSIM - Associations et ONG Maliennes...

➤ **Une chanson en hommage à toutes ces femmes qui meurent chaque jour.**

Présentée et jouée par l'artiste Mme Pat SANTSCHI, Conseil de la Diaspora Africaine de Suisse de AFMD, 'Ajere African Heritage'

107. Cette chanson s'adresse à tous les enfants et mères qui meurent chaque jour dans le monde entier.

IV. QUESTIONS ET REPONSES

Question 1 (adressée à Mme Binouri Brice MONNOU):

Y a-t-il une possibilité de travailler avec l'association FECODEV si elle n'est pas basée en France?

108. Oui, on a des partenariats avec des associations partout en Europe et même au-delà de l'Europe. Les fonds que la France a mis en place comme programme et on travaille aussi avec les fonds de la Commission Européenne (**par exemple**: un travail avec les personnes de la Diaspora de 5 ou 8 pays européens. Si nous savons que les organisations de la diaspora sont organisées et structurées pour participer à ces budgets et ces fonds qui sont le plus souvent de 1 million d'euros ou en peu plus, on peut partir en consortium. Mais avant de partir en consortium ou dire qu'on va céder à un budget européen, c'est très technique).
109. En ce sens, des exercices se font dans la plateforme ADEPT. Donc, ce n'est pas un souci pour FECODEV qui met des passerelles en place. Il y a une possibilité de créer un bureau aux Pays-Bas mais il faut des personnes qui ont le temps pour pouvoir alimenter ce bureau. Les formations sont prévues par FECODEV. Des voyages d'immersion peuvent être organisés pour pouvoir innover les projets.
110. La cohésion sociale, c'est l'hospitalité qui nous pousse à ouvrir les barrières pour mieux avancer. Les contacts FECODEV et ADEPT sont disponibles pour plus d'informations.

Question 2 (adressée à Mme Binouri Brice MONNOU):

Arrivez-vous à maintenir votre indépendance par rapport à l'Etat Français?

111. La France a décidé dans le cadre avec la coopération avec les pays tiers de mettre en face les ressortissants au niveau de sa politique migratoire: au haut conseil des Maliens, le haut conseil des Guinéens,...
112. Les femmes et la jeunesse se sont rassemblées par différents pays (unies en multi-pays). L'organisation s'est rendu compte que la part qu'elle donnait pour les projets de développement était conduit par des experts français de souches alors que les membres qui sont originaires de ces pays concernés et de l'organisation étaient assez qualifiés pour les projets. Un français de souche, Comoriens, Maliens, etc. devraient tous être ensemble pour l'appui au développement des pays africains.
113. L'organisation s'est rendu compte que tout le fonds allait aux experts et rien au processus de développement. L'organisation a ainsi sensibilisé tout le monde autour. Un défi a été lancé, il a été confié aux membres africains de l'organisation une part de ce fonds, et c'est alors que les opérateurs d'appui et les ateliers de formations ont été créés. Plusieurs déplacements en Afrique sont effectués pour rencontrer les collectivités de base.

114. L'organisation a été ensuite soutenue par les Pays-Bas dans le cadre de migration et développement. La Suisse a toujours été un pays qui accompagne les nouvelles coopérations. Il y a eu des espaces de concertations sur la migration et le développement jusqu'à aller aux dialogues de haut niveau aux Nations Unies. Et cela a réconforté le gouvernement Français qui a mis dans son ministère des affaires étrangères un département 'migration et développement'.

Question 3 (adressée à Mme Martine DOCOURT):

Que dit la Constitution Fédérale de l'Etat de droit qui est la Suisse au regard de l'égalité entre tous les citoyens?

115. Un Article de la Constitution 1980 donne la notion entre l'égalité homme et femme, avec la notion d'égalité salariale. Il a fallu 10 ans, pour instaurer une loi qui fait état de cet article constitutionnel. A cause de cette lenteur, il y a eu la première grève des femmes en 1991 pour une application de ce droit fédéral.

116. Malgré l'existence de cet article de la Constitution, l'application de cet article reste une problématique. Par rapport à l'égalité salariale, l'introduction a été établie pour les entreprises de plus de 100 employés de mener des études sur l'égalité salariale. Pourtant les inégalités salariales sont découvertes mais aucune sanction n'est exécutée. C'est donc l'entreprise qui décide si elle veut adapter son système salarial.

117. Les droits ont été établis rapidement suite à l'introduction du suffrage féminin, mais dans l'application de ces droits est toujours à la traîne. Un autre élément peu discuté est la question des juges. En effet, il n'y avait pas de juges femmes avant le suffrage féminin.

118. Le fait d'avoir une politique qui est assez lente sur la question des droits, il y a des règles qui ont été mises en place au niveau juridique. Certaines décisions qui ne sont pas suffisantes en terme d'égalité entre homme et femme.

119. Il faut un travail de sensibilisation avec les juges hommes et femmes, et avoir des dispositions légales. Il faudrait aussi des jugements qui aillent dans le sens de cette égalité dont les femmes ont droit.

120. La difficulté qu'ont les femmes en cas d'inégalité salariale est d'aller jusqu'au bout de la procédure par peur de perdre son emploi ; et parce que les employeurs sont encore dans une logique de toujours se défendre et montrer les preuves concernant ces inégalités salariales.

121. Ainsi, cela fait peur à certaines femmes de s'engager dans une procédure qui peut être longue et difficile.

122. Il y a encore du chemin à faire pour améliorer le droit des femmes.

Question 4 (adressée à Mme Martine DOCOURT):

De manière générale, comment analysez-vous la discrimination profonde qui empêche la société?

123. On peut citer les inégalités salariales mais aussi les inégalités au sein des entreprises pour les postes à responsabilités. Tout un système est construit d'une façon inadéquate de telle sorte que les femmes arrêtent de travailler après par exemple l'arrivée d'un enfant ou du deuxième enfant.
124. Il y a aussi la pression sociale pour avoir un enfant en Suisse qui rend la femme coupable de travailler. De manière générale, on voit des statistiques de violences qui sont assez alarmantes. La crise Covid-19 l'a montré dans certains cantons qu'il y avait une augmentation de violences en lien avec la crise.
125. L'après-crise avec peut-être plus de licenciements, des personnes aux chômages, des revenus qui seront moins importants, cela aura des conséquences sur la précarité des personnes.
126. Les familles monoparentales qui sont majoritairement des femmes en Suisse se retrouvent dans des situations difficiles d'un point de vue financier.
127. Dans les couples, certaines femmes n'osent pas appeler à l'aide parce qu'elles ont cette dépendance économique. Ce sont des situations sur lesquelles on doit travailler par tous les moyens. Il ne suffit pas d'avoir un article au niveau de la Constitution qui parle d'égalité mais il faut l'appliquer et surtout mettre des moyens suffisants.
128. Après la covid-19, pour pouvoir relancer l'économie, il faudrait qu'on ait un focus sur les femmes. Il faudrait que les femmes retrouvent ce fonds investi dans un projet de relance ou dans tout projet en lien avec l'après-crise.
129. Il y a aussi toutes les questions de métiers dans lesquels majoritairement les femmes travaillent : dans l'accueil de l'enfance, dans le domaine des soins, dans le domaine du nettoyage où les femmes ont des revenus très bas. C'est un volet plus syndical et moins politique.
130. Il a donc un besoin de valoriser ces métiers qui sont majoritairement féminins en augmentant les salaires pour que les femmes puissent vivre décemment en Suisse.

Une inquiétude partagée par Mme Awa N'DIAYE (par rapport de cette migration, promotion par rapport à laquelle la Suisse a toujours participé) avec Mme Martine DOCOURT et Mme Josiane JEMMELY qui appartiennent au milieu politique de la Suisse.

131. Il y a eu des visites qui ont tourné court:
- Au niveau cantonal, la FGC avait mis en place un groupe de travail sur la migration et le développement, en cours de route ce groupe de travail a disparu.
 - Au niveau fédéral la Suisse avait mis en place une plateforme Suisse de la société civile sur la migration et le développement. Une initiative qui a tourné court.
 - Au niveau international, la Suisse avait participé dans tous les dialogues sur le '*Global Compact on Migration and Development*'. La Suisse a été un facilitateur dans le processus menant à la conclusion du traité, mais au moment du sommet de Marrakech, la Suisse s'est abstenue et n'a pas signé le traité!
132. Pour que migration rime avec développement des pays d'origine. La Suisse participe dans les projets développement dans les pays africains, mais il y a un manque apparent de compréhension de la coopération avec la diaspora dans le processus de développement.

V. REMARQUES DE CLOTURE

A. Dr Christine BOTCHI MOREL

133. La qualité des interventions sont excellentes
134. Avoir à l'esprit ce qui a été appris:
- Avec **Mme Awa N'DIAYE**, on a retenu: L'hommage aux mères des indépendances et de la libération de l'Afrique. Une nécessité d'avoir une thérapie indispensable. Et faire des recherches indispensables pour ce qui concerne l'histoire de l'Afrique.
 - **Mme Josiane JEMMELY**, nous a parlé de l'Afrique, des jeunes, du succès de la politique en lien avec la Diaspora avec les problèmes qui accompagnent cette présence de la Diaspora, et il est nécessaire de percer les barrières que les femmes de la Diaspora Africaine en Suisse s'investissent davantage.
 - **Mme Amina KHALID**, nous a parlé du programme de développement des communautés et leurs objectifs de pouvoir créer des opportunités et de pouvoir mettre en connexion des femmes issues des minorités qui n'osent pas faire entendre leurs voix d'où la nécessité de créer un espace d'expressions pour ces femmes.
 - **Mme Binouri Brice MONNOU**, nous a appris beaucoup de choses de son exposé. Il n'y a pas de leadership si on ne se met pas ensemble, il faut le lobby; présenter les diverses opportunités de financements nécessite une bonne préparation.

Mme est disposée à aller vers les gens, à leur montrer ses savoir-faire pour que l'avènement du développement se poursuive dans les pays du Sud, dans les pays qui ont besoin d'être coachés pour parvenir à un résultat exemplaire.

- **Mme Martine DOCOURT**: les femmes sont sous-représentées au niveau politique et les problèmes tels que les inégalités salariales persistent. On se demande quand une solution pour être trouvée? Etant donné que les retraites ne sont pas au beau fixe. Les violences domestiques ont aussi été discutées.
- Au cours de ces interventions, les dames ont toutes parlaient des effets de la pandémie.
- **Dr Carine NSOUDOU** a parlé de leur investissement au niveau des solutions à trouver durant la pandémie.
- Mme la **Princess Tekhaya N. DLAMINI**, a demandé aux hommes de savoir être bienveillants vis-à-vis des femmes.

B. Dr Christine BOTCHI MOREL laisse un mot pour cette journée Internationale de la Femme

135. Le concept de “Femme” évolue avec le temps, ainsi que celui du “Développement”. Tous deux recèlent des réalités transversales. La femme, est celle dans sa dimension noble, comme personne qui a des rôles à divers niveaux de la société.
136. Aujourd’hui, de nombreuses femmes actives sur le terrain en Afrique, dans des conditions précaires et astreignantes aux moyens dérisoires, luttent pour leur mieux-être, bravant le poids des us et coutumes, le fléau de la domination masculine et leurs corollaires et tant d’autres. Pourtant la faim, le manque de soins sanitaires, des difficultés à scolariser les enfants continuent de faire menace.
137. La gent féminine de la Diaspora mène des actions en vue d’un développement qui se veut sociétal et inclusif visant des droits, la justice et la paix pour toute personne humaine.
138. Un hommage à toutes ces femmes actrices de cette quête de progrès.
139. Des ressources humaines aux moyens porteurs du flambeau du désir de progresser émergent sur le continent africain. Des jeunes femmes talentueuses luttent pour sortir de la misère constante qui existe sur le continent, en posant des défis qu’elles parviennent à relever de manière spectaculaire.
140. L’émergence d’élites féminines du continent est essentielle. La force de frappe de la femme à des endroits sensibles redynamise certains postes clés jusqu’au plan international. L’arrivée de la Vice-Présidente des Etats-

Unis, en la personne de **Mme Kamala Harris** suscite de l'admiration, une première nomination politique d'une femme noire dans l'histoire des États-Unis.

141. La toute dernière fierté même de l'Afrique en ce moment, consiste en l'élection de **Dr. Ngozi Okonjo Iweala** au poste de Directeur Général de l'OMC. Une leçon s'immisce dans l'histoire de la marche des femmes dans la sphère développementaliste, c'est le facteur "*unité*" en dépit de tout prérequis individuels face aux intérêts de groupes.
142. Dans le cas de la pandémie COVID 19, les femmes se sont montrées vaillamment battantes dans le domaine de la santé ici en Suisse comme dans les pays avoisinants. Le développement est incontestablement tributaire de la santé.
143. Le fait féminin est un grand facteur de développement. La gent masculine en est bien consciente. L'autre défi qui attend les femmes, c'est leur action dans la gestion de la pandémie quant à ce qui concerne l'Afrique. Il va falloir se mettre à penser concrètement le futur et ce, dans plusieurs domaines où se fera sentir l'égalité sous tous les rapports entre autres, en se fiant au bon sens.

C. **Mme Fatoumata DEMBELE** originaire du Burkina Faso and Mali, Artiste chante avec sa jeune fille **Léa Geneva Roscant** pour toutes les femmes et les hommes qui soutiennent la gent féminine.

144. Rend hommage à toutes femmes du monde entier particulièrement à sa mère; à toutes les femmes de la Suisse, de l'Afrique, de l'Europe et partout dans le monde.
145. Une chanson qui encourage les femmes à se lever ; et cette chanson encourage aussi les hommes à les soutenir.
 - Hommage à la Sainte Marie, mère du Seigneur Jésus-Christ ;
 - Hommage à la femme du Prophète Mohammed, Khadija ;
 - Hommage à toutes les femmes de ce présent panel ;
 - Hommage à Monsieur **Dozie Céleste UGOCHUKWU**, l'homme fort présent ce jour parmi les femmes
146. Un grand remerciement à toutes les toutes femmes du monde.

D. Le modérateur et coordinateur de cet événement, **Mr. Dozie Céleste UGOCHUKWU** remercie tous les intervenants et orateurs, et clôture la session en insistant sur le fait que la femme doit être célébrée chaque jour, et que la lutte contre la discrimination des femmes et autres discriminations dans notre société se poursuit.



Cordial Invitation

**MARCH
Sat. 6th**
4pm Swiss



SPEAKER
**AMB. ARIKANA
CHIHOMBORI-QUAO**

WOMEN

Day Conference



PRC. TEKHAYA N. DLAMINI



MARTINE DOCOURT



CARINE NSOUDOU

Panelists:

Awa N'diaye, Josiane Jemmely, Amina Khalid, Brice Monnou

Contributors:

Pat Santschi, Christine Botchi Morel, Fatoumata Dembele
Zoom ID: 824 9509 2027 / Code: 385008 / www.africancouncil.ch



Made with PosterMyWall.com

PROGRAMME PROVISoire DE LA JOURNÉE INTL DE LA FEMME EN SUISSE: 16:00H - 19:00H		
SÉANCE D'OUVERTURE		Le français et l'anglais sont les langues officielles e avec traduction simultanée.
Modération : Dozie Celeste Ugochukwu, AFMD Conseil de la Diaspora Africaine de Suisse		Zoom ID: 824 9509 2027 / Code: 385008
16:00 - 16:10h	Mme Pat Santschi Conseil de la Diaspora Africaine de Suisse, AFMD Ajere African Heritage	Mot de bienvenue
16:10 - 16:25h	Dr Carine Nsoudou Directrice, Africa-Europe Diaspora Development Platform, ADEPT	Mot d'ouverture
16:25 - 16:40h	Sa Majesté Royale Princess Tekhaya N. Dlamini , Royaume d'Eswatini (Swaziland) Leader de la jeunesse pour ONU Femmes sous les chefs traditionnels et culturels de la fin du mariage des enfants	Message de soutien
PRESENTATIONS		KEYNOTE PRESENTATIONS
16:40 - 17:10h	H.E. Amb. Dr. Arikana Chihombori Quao Fondatrice & directrice, African Diaspora Development Institute, ADDI, USA	Keynote Speech La diaspora comme agent de développement dans le cadre de la ZLECA
17:10 - 17:30h	Mme Martine Docourt , Co- Présidente, Partie Socialiste, PS Femmes	Le droit de vote de femmes en Suisse, 50 ans après
17:30 - 17:35h	Mme Pat Santschi , artiste Ajere African Heritage / AFMD	Pause, Intermède musicale
DISCUSSIONS EN PANEL		PODIUM DE FEMMES DE LA DIASPORA, 10 minutes chacune
17:35 - 17:45h	Mme Awa N'diaye , Présidente, Espace Afrique Internationale, Geneva, Suisse Conseiller, ADEPT	À la recherche des héros des femmes africaines
17:45 - 17:55h	Ms Josiane Jemmely Députée au Grand Conseil Neuchâtelois, Présidente, Communauté Africaine des Montagnes Neuchâteloises, Suisse	Intégration politique des femmes de la diaspora
17:55 - 18:05h	Ms Amina Khalid Responsable des communautés	Jeunesse et développement communautaire durable

	durables, programme- initiatives de changement, Londres, Royaume-Uni	
18:05 - 18:15h	Mme Binouri Brice Monnou Consultante Senior Experte en Migration et Développement Présidente, FECODEV, Paris, France Membre ADEPT	Financements pour des projets de développement en Afrique et ailleurs
QUESTIONS AND RÉPONSES		
18:15 - 18:45h : Questions, Observations, Commentaires, contributions du public		
SÉANCE DE CLÔTURE		
18:45 - 18:55h	Dr Christine Botchi Morel Conseil de la Diaspora Africaine de Suisse, Fribourg Fondatrice & présidente de Jeunesse en Détresse Internationale	Mot de clôture et hommage aux femmes héros d'Afrique
18:55 - 19:00h	Mme Fatoumata Dembele Artiste	Musique de clôture

En collaboration avec les organisations:

